

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
Sauf pour :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10
On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Talibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
7 Septembre 1877.
LE DÉSARROI.

Le parti conservateur s'est honoré par le respect unanime qu'il a témoigné à l'illustre mort de Saint-Germain. Le radicalisme avait couvert de boue le cercueil du général Changarnier. Toute la presse démagogique s'était concertée pour insulter aux funérailles publiques accordées au grand citoyen; les gauches s'étaient abstenues d'y paraître; ce fut un grand scandale. Aujourd'hui c'est le maréchal de MacMahon qui revient lui-même présider aux obsèques de M. Thiers; ce sont les ministres du 16 Mai qui organisent les cérémonies funèbres, et convient la France à s'associer aux regrets que mérite une illustre mémoire. L'homme de parti s'est effacé, et dès le lendemain de sa mort, M. Thiers est entré de plain-pied dans l'histoire. C'est ainsi que tout le parti conservateur a jugé qu'il était digne d'honorer un éminent citoyen. Il a oublié les faiblesses et a gardé seulement le souvenir des services rendus à la France. C'est ainsi qu'il a répondu aux outrages que le parti radical avait prodigués à Changarnier. Mais comment nos adversaires honorent-ils la mémoire de celui qui, hier encore, était leur espoir et leur tête? Quelle reconnaissance lui témoignent-ils? Ils se disputent déjà, à côté de sa tombe. Il y a déjà les grévistes et les gambettistes. M. Guyot-Montpary ne craint pas de dire que cent ou cent cinquante républicains sont capables de remplacer M. Thiers, et sans doute il se met au nombre de ces rivaux du mort! Ils répètent tous que la perte de M. Thiers est loin d'être irréparable! M. Emile de Girardin, qui n'est sans doute pas exempt de

prétentions personnelles, s'en remet au Congrès; mais aucun de ces grands hommes ne semble douter qu'il n'y ait en lui l'étoffe d'un ou de plusieurs Thiers! Si bien que l'oubli des services rendus, l'ingratitude même, apparaissent déjà chez les sujets de M. Thiers, et que les hommages, les souvenirs honorables, sont de notre côté! Les gauches du Sénat ont publié un éloge banal et un appel vague au pays républicain, pour l'exhorter à sécher bien vite ses larmes, et à regarder la perte de M. Thiers comme un accident insignifiant, comme un malheur sans conséquence. Détail curieux et triste: il a fallu qu'un rédacteur de la Lanterne, M. Bergeret, se rendit en toute hâte à Saint-Germain, pour accompagner M. Barthélemy Saint-Hilaire à la mairie, et faire la déclaration de décès; de sorte que l'histoire, enregistrant cet acte mortuaire, lira avec stupeur à côté du nom de Barthélemy Saint-Hilaire le nom de Bergeret; et peut-être que nos arrière-neveux commettront quelque confusion sinistre! Quelque Bossuet de l'avenir fera peut-être ressortir le néant de cette mort isolée, brusque, et l'abandon de ce cadavre. Tandis que M. Gambetta, ayant manqué le rendez-vous donné la veille, appelait déjà M. Grévy à une conférence, à une sorte de conseil d'héritier, pendant ce temps, M. le Maréchal envoyait à M^{me} Thiers ses condoléances et hâtait son retour à Paris, pour présider lui-même aux funérailles de son prédécesseur. Quel contraste! Quelle dignité d'un côté, et, de l'autre côté, quel concours d'ambition! C'est que M. Thiers ne fut jamais, pour la démagogie, qu'un « cheval de renfort, » suivant une expression célèbre. Il a rendu à la France tous les grands services qui l'ont placé, dans la reconnaissance du pays, à un rang si élevé, lorsqu'il siégeait dans les rangs conservateurs! Sa mort frappe la démagogie dans son ambition, dans ses intérêts, mais non pas dans son cœur! La disparition de M. Thiers

laisse seulement un poste vacant et une porte ouverte aux compétitions les plus effrénées. C'est là ce qui chagrine nos adversaires bien plus que le regret. Qui donc prendra sa place? Est-ce un de ses amis du centre gauche? Est-ce M. Du faure? On n'y a même pas songé. Il faut aller chercher dans la gauche ou dans l'extrême gauche ce leader du radicalisme. Mais quelle discipline saura maintenir, entre les groupes ennemis que M. Thiers avait associés, M. Grévy, homme respectable peut-être, mais qui n'a jamais été fidèle qu'à une République chimérique, au provisoire perpétuel de M. Naquet? Est-ce M. Gambetta? Mais son nom même jette l'épouvante. Il ne ralliera ni les indécis ni les timides. Il n'est célèbre que par ses ruses grossières, ses violences, ses illégalités et son mépris du suffrage universel! Ajoutez à cela les révélations de M. Ordinaire! Présenteront-ils au pays cet inconnu, ce personnage indéterminé dont parle M. de Girardin, cet élu d'un Congrès qui n'aura pas lieu, cet X... derrière lequel chaque ambitieux cache peut-être déjà son propre nom? Quel prestige a ce nom problématique? On répète que la République est le régime qui permet de se passer des hommes. Et voyez quel coup mortel la perte d'un homme inflige au parti républicain! M. Thiers n'a pas encore reçu les derniers honneurs, et déjà le désarroi a commencé. Déjà l'on considère le parti comme décapité. A force de sagesse, d'habileté et de conciliation, le parti conservateur peut et doit profiter du désarroi. La place est libre pour un grand homme d'Etat qui reconstituera la grande union des patriotes, des honnêtes gens, des conservateurs, qu'avait promise à ses débuts l'Assemblée de Bordeaux. Ce n'est pas au 24 Mai qu'il faut désormais revenir, c'est à Février 1874. (La Défense.) HENRY DES HOUX.

LA GAUCHE
ET LES FUNÉRAILLES DE M. THIERS.
De graves incidents viennent de se produire qui obligent le gouvernement à revenir sur le décret relatif aux obsèques de M. Thiers. Voici l'exact exposé des faits : La résolution de faire les funérailles de M. Thiers par les soins et aux frais de l'Etat avait été prise par le conseil des ministres, conformément aux intentions que le Maréchal avait exprimées par dépêche aussitôt qu'avait été connue la mort de l'ancien Président de la République. Cette résolution fut communiquée le mardi soir par un aide de camp du Maréchal à M^{me} Thiers, qui parut accepter l'offre du gouvernement. En conséquence, le rapport de M. le ministre de l'intérieur et le décret conforme furent publiés au Journal officiel de mercredi matin. Le mercredi, à midi, M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, fut envoyé auprès de M^{me} Thiers pour s'entendre avec elle au sujet des détails de la cérémonie. Rendez-vous lui fut indiqué pour le soir 8 heures. M. Mollard s'y rendit avec M. le préfet de police. Il trouva, chez M^{me} Thiers, MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Miguet, Jules Favre, Calmon, ces derniers se donnant comme les représentants des groupes de gauche du Sénat. Ces messieurs remirent à M. le préfet de police une note portant que M^{me} Thiers « acceptait avec reconnaissance » tous les honneurs que le gouvernement offrait de rendre à la mémoire de son mari, mais qu'elle y mettait les conditions suivantes : 1° Qu'elle supporterait les frais de cérémonie; 2° Que cette cérémonie aurait lieu à la Madeleine et non aux Invalides; 3° Qu'elle resterait maître du cortège; 4° Qu'elle désignerait les personnes qui tiendraient les cordons du poêle, qui prononceraient les discours, offrant d'ailleurs de faire connaître d'avance les noms de ces personnes. tout ce qui pouvait réjouir et reposer ses yeux et son esprit? Une main vigilante ne venait-elle pas, dès que le jour baissait, poser sur sa table une lampe toujours en bon état, voilée d'un grand abat-jour vert? Avait-il jamais eu besoin de toucher aux pinces et de remettre une bûche dans son feu? Et, si par hasard il était sorti par quelque journée froide ou pluvieuse, avait-il jamais manqué de trouver en rentrant, étalées devant sa cheminée, ses bonnes pantoufles et sa chaude robe de chambre? Ses repas ne se composaient-ils pas toujours des mets qu'il aurait choisis lui-même ce jour-là? Et, par-dessus tout, n'était-il pas sûr, tant que sa femme vivrait à son côté, qu'un regard aimant répondrait à son regard, qu'une main amie presserait sa main, et qu'un cœur confiant et dévoué serait uni au sien dans la peine comme dans la joie? Que le bagage scientifique et littéraire de M^{me} Martineau se composât uniquement de la belle écriture qu'elle consacrait à ses comptes de ménage et au cahier de sa blanchisseuse, des quatre règles de l'arithmétique, et de quelques vagues notions sur Moïse, David, Salomon, les rois de France et les capitales de l'Europe, que lui importait? A la hauteur où il était parvenu, sa femme ne lui

Feuilleton de l'Echo Saumurois.
LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU MARTINEAU.
On n'avait jamais vu dans la ville de Saint-Benoit-lez-Prés un couple plus uni et plus heureux que les époux Martineau. On dit que les contrastes s'attirent : il faut croire qu'il y a du vrai là-dedans, car assurément M. et M^{me} Martineau ne se ressemblaient guère. M. Martineau était un grand homme maigre et sec, sec à faire croire qu'il allait casser quand il gesticulait un peu plus fort que de coutume, et il gesticulait souvent quand il expliquait, n'importe à qui, quelque-une de ses théories favorites. Il était savant, très-savant; il étudiait sans cesse pour le devenir encore davantage, et il ne paraissait pas une revue scientifique, pas un ouvrage important, écrit n'importe dans quelle langue (M. Martineau les lisait toutes), qu'on ne le vit bien-

tôt arriver à la poste de Saint-Benoit-lez-Prés, à l'adresse de M. Martineau. M. Martineau n'était point professeur; il vivait de ses rentes et faisait de la science uniquement pour son plaisir; mais il n'était pas de ces savants qui cachent la lumière sous le boisseau, ou qui ferment leur main bien serrée de peur que quelque vérité ne s'en échappe (j'ai toujours pensé à part moi que leur main ne contenait rien du tout, et qu'ils ne la fermaient si bien que pour faire croire au public qu'il y avait quelque chose dedans). M. Martineau était à la disposition de quiconque avait un conseil ou un renseignement à lui demander, et on citait à Saint-Benoit-lez-Prés nombre de jeunes gens qui ne se seraient jamais tirés des examens qui devaient leur faciliter l'entrée d'une carrière, sans l'aide de M. Martineau. Comme sa bourse aussi était toujours ouverte à qui en avait réellement besoin, M. Martineau jouissait de ce rare privilège d'avoir à Saint-Benoit-lez-Prés une foule d'amis et pas un seul ennemi. En cela, et en cela seulement, M^{me} Martineau ressemblait à son mari. « Cette bonne madame Martineau! » disaient les maîtresses de maison au service de qui elle mettait ses mille et une excellentes recettes de liqueurs, de confitures et de conserves, ainsi que de tisanes et d'onguents pour tous les maux. Et même elle poussait la générosité jusqu'à donner avec la recette la

manière de s'en servir, et souvent une leçon par-dessus le marché, de peur qu'on ne réussît pas bien. « Cette bonne madame Martineau! » disait la jeunesse, à qui elle ouvrait plusieurs fois dans l'hiver le grand salon de sa maison de la rue des Charmilles, meublé à l'ancienne mode, il est vrai, mais où l'on trouvait un si bon parquet pour la danse, et de grands paravents si commodes pour jouer des charades. « Cette bonne madame Martineau! » disaient les petits marchands, les fournisseurs, les ouvriers, à qui elle parlait toujours avec intérêt, s'informant de la santé de leur vieille mère, des dents de leur petit dernier ou des succès à l'école de leur aîné. « Cette bonne madame Martineau! » disaient les pauvres gens à qui elle savait donner ou procurer du travail ou des secours, selon le besoin, sans compter les bonnes paroles qui consolent et qui encouragent. Et personne à Saint-Benoit-lez-Prés ne se serait jamais avisé de faire un grief à M^{me} Martineau de n'être pas une savante; d'ailleurs, M. Martineau avait de la science pour deux. Lui non plus n'avait jamais songé qu'il manquât quelque chose à sa femme. N'avait-il pas toujours son cabinet de travail propre, rangé, bien clos, pourvu de tapis, de rideaux, de fleurs en été, d'un bon feu en hiver, de

tout ce qui pouvait réjouir et reposer ses yeux et son esprit? Une main vigilante ne venait-elle pas, dès que le jour baissait, poser sur sa table une lampe toujours en bon état, voilée d'un grand abat-jour vert? Avait-il jamais eu besoin de toucher aux pinces et de remettre une bûche dans son feu? Et, si par hasard il était sorti par quelque journée froide ou pluvieuse, avait-il jamais manqué de trouver en rentrant, étalées devant sa cheminée, ses bonnes pantoufles et sa chaude robe de chambre? Ses repas ne se composaient-ils pas toujours des mets qu'il aurait choisis lui-même ce jour-là? Et, par-dessus tout, n'était-il pas sûr, tant que sa femme vivrait à son côté, qu'un regard aimant répondrait à son regard, qu'une main amie presserait sa main, et qu'un cœur confiant et dévoué serait uni au sien dans la peine comme dans la joie? Que le bagage scientifique et littéraire de M^{me} Martineau se composât uniquement de la belle écriture qu'elle consacrait à ses comptes de ménage et au cahier de sa blanchisseuse, des quatre règles de l'arithmétique, et de quelques vagues notions sur Moïse, David, Salomon, les rois de France et les capitales de l'Europe, que lui importait? A la hauteur où il était parvenu, sa femme ne lui

M. le préfet de police informa immédiatement le gouvernement de la communication qui lui avait été faite. Le conseil s'est montré disposé à donner autant que possible satisfaction aux désirs de M^{me} Thiers. Sur deux points seulement il a cru que la loi ni son devoir ne lui permettaient de céder.

1^o Il a cru qu'une cérémonie faite au nom de l'Etat ne pouvait pas ne pas être payée par lui ;

2^o L'ordre des cortèges dans les cérémonies officielles étant fixé par la loi, il n'a cru pouvoir confier à personne l'exécution de cette loi, ou laisser par conséquent M^{me} Thiers « maîtresse » de l'ordre du cortège.

Cette résolution fut aussitôt communiquée par M. le préfet de police à M. Calmon, qu'il trouva seul à l'hôtel de M. Thiers, et qui lui demanda de revenir jeudi.

Hier, à 11 heures 1/2, M^{me} Thiers ayant fait connaître à M. le préfet de police qu'elle ne pouvait pas accepter dans leur entier les conditions posées par le gouvernement, celui-ci s'est vu à regret dans la nécessité de rapporter le décret relatif aux obsèques de M. Thiers.

Telle est la vérité de la situation. L'impartialité de la conscience publique dira à qui revient la responsabilité de l'incident et de ses conséquences.

Chronique générale.

Le gouvernement ne peut accepter la volonté, que l'on prétend lui être imposée, que les 363 anciens députés des gauches soient admis à suivre officiellement le cortège funèbre de M. Thiers immédiatement après la famille du défunt.

Les 363, ou plutôt les 358, n'ont aucune qualité officielle pour précéder, dans une pareille cérémonie, les ministres et les corps constitués qui assisteront aux obsèques de l'ancien Président de la République.

M. Grévy paraît très-affecté de la mort de M. Thiers, mais se montre très-hésitant à accepter sa succession politique.

Une première liste de souscriptions vient d'être ouverte à Laon pour élever une statue à M. Thiers.

40,000 petites médailles de cuivre à l'effigie de M. Thiers ont été frappées hier, et sont vendues aujourd'hui dans tout Paris. Une médaille de bronze de plus grand module sera livrée demain au public.

Dans plusieurs départements, les comités républicains se sont engagés à payer les frais de chemin de fer de ceux de leurs membres

qui assisteraient en délégation aux obsèques de M. Thiers.

Les réfugiés de la Commune qui se trouvent en Suisse ont accueilli la nouvelle de la mort de M. Thiers par des vociférations de « Vive la République ! vive la Commune ! »

On remarque depuis hier un certain mouvement dans le quartier des écoles, où l'on recrute la plus grande partie des étudiants qui sont restés à Paris pour former une délégation aux obsèques de M. Thiers.

L'Agence Havas, commettant une nouvelle et singulière erreur, a communiqué aux journaux une note portant que mardi soir, dans une nombreuse réunion des gauches du Sénat, M. Calmon aurait protesté, au nom de M^{me} Thiers, contre le prétendu empressement qu'elle aurait mis à accepter le concours du gouvernement pour les funérailles de son mari ; au contraire, elle a fait ses conditions.

Le XIX^e Siècle, bien placé pour être exactement renseigné, dément même la réunion dont il s'agit et publie l'entrefilet Havas en disant : « Cette note nous étonne : nous en laissons la responsabilité à l'Agence Havas. »

Lorsque le corps de M. Thiers est arrivé place Saint-Georges, il y avait foule, chacun s'est découvert. Il n'y a eu aucun cri.

Les appréciations de la presse étrangère sur la mort de M. Thiers commencent à nous arriver.

Les journaux anglais rendent hommage à M. Thiers ; ils sont tous d'accord pour considérer sa mort comme un événement d'une gravité exceptionnelle.

Quelques-uns croient que cet événement n'aura pas seulement pour effet d'affaiblir le parti républicain, mais qu'il fortifiera aussi le gouvernement, et qu'il lui sera très-favorable aux élections prochaines.

Le Times et le Daily News louent le gouvernement d'avoir pris avec une promptitude qui lui fait honneur la décision de célébrer les funérailles de l'ex-Président aux frais et par les soins de l'Etat.

Le Daily Telegraph consacre une page tout entière à retracer la carrière politique de M. Thiers ; il fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de craindre que la France se sépare de la liberté, parce que son plus fidèle champion disparaît du théâtre de la lutte, en ce moment ravivée.

La nouvelle inattendue de la mort de M. Thiers a produit à Saint-Petersbourg une grande, profonde et pénible impression. Elle est considérée comme une grande perte pour la République conservatrice.

LE GÉNÉRAL CHANZY, SUCCESSEUR DE M. THIERS.

Les coalisés avaient pensé d'abord qu'ils devaient remplacer M. Thiers par M. Grévy, peut-être même par M. Dufaure. Mais, à la dernière heure, reconnaissant que, ni l'un ni l'autre de ces nouveaux chefs ne pourrait utilement remplacer M. Thiers, ils ont réfléchi que, pour toutes les éventualités de la lutte engagée, il fallait tenir compte de la puissante force assurée en ce moment au gouvernement du Maréchal-Président par l'armée.

Les coalisés paraissent sentir le besoin d'un chef militaire pour agir, le cas échéant, sur l'armée, et préparer les déflections qui leur sont nécessaires.

Par suite, ils ont pensé que le général Chanzy consentirait à devenir leur chef et à prendre l'héritage de M. Thiers, comme prétendant à la présidence.

Ils paraissent oublier qu'il était difficile de faire au général Chanzy une plus mortelle injure.

Supposer qu'il acceptera de remplir le rôle qu'on lui destine, qu'il consentira à trahir ses devoirs de soldat, à se poser en rebelle, c'est lui offrir un rôle déshonorant, c'est lui demander aussi une acceptation assez périlleuse.

Il est incontestable que le but des coalisés est le renversement du gouvernement. Quelle serait donc la situation du général Chanzy, du gouverneur de l'Algérie, s'il acceptait les propositions des conspirateurs ? (Assemblée nationale.) A. DE L.

MANIFESTE DES GAUCHES DU SÉNAT.

Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis mardi à Paris, au siège de leur comité, rue Louis-le-Grand, n^o 2, et ont rédigé le manifeste suivant, qui masque, sous des paroles sonores, la ruine d'un édifice qui vient de perdre brusquement sa clé de voûte :

« Chers concitoyens,

» La France connaît la grande perte qu'elle vient de faire.

» M. Thiers n'est plus.

» Dans cette cruelle épreuve, nous, représentants républicains du seul grand corps politique encore debout, nous considérons comme un devoir civique de protester une fois de plus de notre dévouement à la République et à la politique ferme et prudente dont l'illustre citoyen que nous pleurons a donné l'exemple au pays.

» M. Thiers s'était rattaché à la République par raison et patriotisme. Il la regardait comme le seul gouvernement possible, comme le seul capable de donner satisfaction à la fois à l'ordre et à la liberté, de mettre fin aux entreprises de la réaction qui ont besoin pour réussir du pouvoir personnel d'un homme.

» Toute sa vie il a défendu le principe de la souveraineté nationale. Il est mort, on peut le dire, en réclamant le gouvernement du pays par le pays. Il a mis ces doctrines en pratique pendant tout le temps qu'il

a été au pouvoir, aux diverses époques de sa longue et glorieuse carrière.

» M. Thiers n'a pas seulement gouverné la France avec une habileté supérieure qui respect de l'étranger, et qui lui vaudra l'admiration de la postérité. Il a montré, par son exemple, que, dans un pays éclairé et libre, la sécurité, le travail, la prospérité naissent comme par enchantement quand la première magistrature de l'Etat est confiée aux mains d'un citoyen qui met son honneur à respecter la Constitution et la volonté nationale.

» C'est là le plus beau titre de gloire de ce grand homme d'Etat.

» Chers concitoyens, les hommes de mérite et de vertu civique ne manquent pas en France qui sont prêts à continuer les traditions de M. Thiers et à se dévouer comme lui à la fondation d'une République libérale et conservatrice, protectrice de tous les intérêts légitimes, ouverte à toutes les améliorations et à tous les progrès.

» Dans la crise que nous traversons, notre tâche reste la même.

» La France va être interrogée. Qu'elle manifeste sa volonté souveraine avec union et fermeté aux élections prochaines.

» Les hommes disparaissent, mais les principes demeurent.

» M. Thiers nous laisse les leçons d'une expérience consommée, les exemples du plus pur patriotisme. Aux uns comme aux autres, tous les républicains voudront demeurer fidèles, et ce sera le plus digne hommage que nous pourrions rendre au Français illustre qui vient de nous être enlevé.

» Les membres des bureaux des gauches du Sénat :

» Pour le Centre gauche : BERTHAUD, président ; CALMON, GILBERT-BOUCHER, vice-présidents ; BERNARD, comte RAMPON, FOUCHER DE CAREIL, DAUPHINOT, membres du bureau.

» Pour la Gauche républicaine : ARAGO, président ; LEROYER, vice-président ; DUCLOS, HÉROLD, LUCET, MALENS, MAZEAU, SAINTEUVE, membres du bureau.

» Pour l'Union républicaine : A. PEYRAT, président ; VICTOR HUGO, CRÉMIER, SCHREIBER, KRSTNER, membres du bureau.

En sortant de leur réunion, les membres des gauches du Sénat se sont rendus à Saint-Germain, pour donner à M^{me} Thiers « les témoignages de leur profonde douleur ; » ce sont les expressions dont se servent les journaux républicains qui racontent le fait.

Le Français fait observer que ce manifeste des bureaux de la gauche du Sénat émane de la minorité et n'exprime pas les sentiments du Sénat tout entier, comme sa forme équivoque pourrait le faire croire.

C'est l'œuvre d'un parti, d'une minorité, rien de plus.

TOUJOURS, PAR QUELQUE ENDROIT, FOURBE SE LAISSE PRENDRE.

Les radicaux n'entendent pas qu'on leur dispute le cadavre de M. Thiers. Mais au milieu du récit apologétique qu'ils

paraissait guère plus ignorante que madame la présidente, qui composait des vers petits et grands sur tous les événements locaux, et qui s'était fait recevoir membre correspondant de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires ; seulement madame la présidente l'ennuyait, tandis que sa femme ne l'ennuyait jamais.

Il n'avait garde de lui parler de ses travaux ; mais le soir, quand elle se levait, de l'autre côté de la table chargée de livres et éclairée par la vive clarté de la lampe, à quelqu'un de ces merveilleux tricots qui faisaient l'admiration de toutes les dames de Saint-Benoît-lez-Prés, il aimait à choisir, pour le lui lire à haute voix, quelque fragment d'un moraliste ou d'un orateur qui avait aimé et loué la vérité et la justice.

Alors elle s'arrêtait pour mieux écouter, plantait son aiguille à tricoter dans les boucles de ses cheveux gris, et restait là, les mains sur ses genoux et ses yeux fixés sur le visage du lecteur, jusqu'à ce qu'il eût achevé.

« C'est beau ! » disait-elle ensuite d'une voix émue, et parfois une larme venait mouiller le tricot qu'elle reprenait d'une main un peu tremblante.

C'était tout, et M. Martineau ne lui en demandait pas davantage ; il la laissait à ses pensées qu'elle n'eût pas su exprimer, mais où il lisait comme dans un livre ouvert pour lui seul.

Après de ce livre-là, de quel intérêt eût pu être pour lui le cahier doré sur tranche où madame la présidente écrivait ses poésies ?

M. et M^{me} Martineau n'avaient point d'enfants : c'était leur seul chagrin, ou plutôt c'avait été longtemps leur chagrin.

A présent qu'ils étaient vieux, ils étaient habitués à s'en passer et à se contenter l'un de l'autre pour toute société, et ils ne s'apercevaient plus qu'il leur manquait quelque chose.

Les études de M. Martineau occupaient tout son temps ; pour M^{me} Martineau, elle savait bien supprimer les loisirs de son existence.

Au dehors, les soins de la charité, les visites à d'anciens amis dont elle avait vu les enfants naître, grandir et se marier, les services à rendre, les malheureux à consoler et les heureux à féliciter ; au dedans, le soin de sa maison, où tout était brillant comme dans une maison flamande ; la surveillance de sa domestique, qu'elle prenait généralement pour la dresser dans quelque pauvre famille, et qu'elle finissait toujours par marier avantageusement, et surtout les travaux à l'aiguille, où elle excellait, remplissaient pour elle les heures sans laisser de place à l'ennui.

Sa maison était remplie de petits objets utiles ou inutiles, mais charmants, qui étaient l'œuvre de ses mains : c'était elle qui avait couvert d'arabesques capricieuses la robe de chambre dont s'enve-

loppait M. Martineau, qui avait revêtu de tapisserie le fauteuil où il s'asseyait, qui avait brodé le coussin où ses pieds reposaient, qui avait tricoté les rideaux qui voilaient ses vitres d'une fine dentelle.

Le tricot surtout était sa gloire ; personne ne tricotait comme elle à Saint-Benoît-lez-Prés, ni ailleurs sans doute. Et comme elle était aussi généreuse que fière de son talent, il ne naissait pas un marmot dans une maison de la ville ou des faubourgs, qu'on n'y vit arriver immédiatement la petite personne rondelette et souriante de M^{me} Martineau, chargée de toute une provision de bonnets, brassières, bas et jupons à l'usage du nouveau-né, objets dont chacun était une petite merveille.

Le mari étudiant, la femme tricotant, les deux vieux époux étaient donc aussi heureux qu'on peut l'être dans ce monde, lorsque M. le conseiller honoraire Régimbart vint prendre sa retraite à Saint-Benoît-lez-Prés.

M. le conseiller honoraire Régimbart était originaire de Saint-Benoît-lez-Prés, et il y possédait même une maison.

Les devoirs de sa profession l'avaient tenu de longues années éloigné de son pays natal ; mais quand il se vit rendu à la vie privée, il se souvint de Saint-Benoît-lez-Prés ; il fit donner congé à son locataire, et arriva un beau jour en même temps que les voitures qui contenaient son mobilier.

On sut bientôt dans toute la ville de quoi se composait ce mobilier : les commodes de la rue du Chat-qui-Pêche, où le nouveau venu avait sa maison, ne le laissèrent ignorer à personne.

L'attention se porta surtout sur la bibliothèque de M. le conseiller.

On avait vu descendre des voitures tant de caisses de livres, et de livres si superbement reliés, qu'on se demandait si la maison pourrait les contenir, et s'il y avait une autre bibliothèque, fût-ce la bibliothèque municipale, qui pût se comparer à celle de M. le conseiller.

Les gens instruits qui furent admis à la contempler lorsqu'elle eut été mise en ordre reconurent néanmoins qu'elle avait été fort surfaite, et ils assurèrent à leurs concitoyens que si, à la vérité, les livres du conseiller honoraire possédaient de belles reliures, ils n'avaient rien de remarquable comme rareté ; cela n'approchait pas à cent lieues de la bibliothèque de M. Martineau.

M. le conseiller Régimbart, quelques jours après son arrivée, fit sa plus belle toilette, et, rasé de frais et cravaté de blanc, il alla sonner aux portes des principaux habitants de Saint-Benoît-lez-Prés avec qui il voulait nouer des relations.

(La suite au prochain numéro.)

veulent faire de sa vie si remplie, il leur échappe des aveux que notre devoir est de recueillir.

Ainsi le Peuple imprime :
« Nul plus que les républicains sincères n'aurait de comptes sévères à demander à l'auteur des lois de septembre, à l'organisateur de la coalition de la rue de Poitiers, à l'implacable politicien qui, au lendemain de nos désastres, n'a vu dans les Parisiens lésés par l'ardeur du patriotisme que des insurgés indignes de pardon. »

Or, voici un des actes de ces Parisiens lésés par l'ardeur du patriotisme :

Paris, le 10 mai 1874.

Le Comité de Salut public,
Vu l'affiche du sieur Thiers, se disant chef du pouvoir de la République française ;

Considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres dudit sieur Thiers ; Que, dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles ;

Qu'il y est fait un appel à la trahison pour pénétrer dans la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les biens meubles des propriétés de Thiers seront saisis par les soins de l'administration des domaines.

Art. 2. La maison de M. Thiers, située place Saint-Georges, sera rasée.

Art. 3. Les citoyens Fontaine, délégué aux domaines, et J. Andrieu, délégué aux services publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution IMMÉDIATE du présent arrêté.

Paris, 24 floréal, an 79.

Les membres du Comité de Salut public :

ASSI, ARNAUD, EUDES, F. GAMBON, G. RANVIER.

(Journal officiel de la Commune.)

Mais les radicaux en étaient venus à considérer M. Thiers comme un homme nécessaire au succès de leur cause. Ils pleurent, non sa mort, mais leur parti décapité par l'événement du 3 septembre.

Un simple retour vers le passé, qui est d'hier, permettra à nos lecteurs d'apprécier ces larmes, et devant l'attitude recueillie et respectueuse du parti conservateur, il jugera l'attitude du parti radical ; il jugera surtout l'obstination des gauches modérées à suivre plus longtemps le guidon rouge de M. Gambetta. M. Thiers était leur raison d'être. La cause cessant, l'effet cesse. Nous le constaterons bientôt dans les élections dont le résultat donnera gain de cause aux hommes honnêtes et modérés de tous les partis.

Le bruit court que les 363 ont l'intention d'assister tous ensemble aux obsèques de M. Thiers.

Cette nouvelle a excité notre curiosité et en même temps a jeté un trouble dans notre esprit, dit la Correspondance de l'Union conservatrice. Il sera intéressant en effet de voir tous ensemble ces 363 personnages qui font tant de bruit dans le pays, d'autant plus intéressant qu'il ne nous sera sans doute pas donné de les voir dans les Chambres futures. Nous serons donc heureux de les embrasser tous d'un seul coup d'œil, et de leur dire un dernier adieu.

Le correspondant du Journal des Débats lui écrit le 30 août :

Puisque, à défaut de nouvelles, je me suis laissé aller à parler de la politique de Cour pontificale prise dans son ensemble, je dois vous rappeler un discours assez singulier prononcé par Pie IX il y a deux mois environ.

A ce moment, la guerre d'Orient commençait à peine, et le Saint-Père annonça aux pèlerins polonais que les Russes seraient écrasés et que le royaume de Pologne d'être rétabli. Sa prédiction est certes loin d'être accomplie. Toutefois, elle paraît moins inraisonnable qu'au moment où elle fut prononcée. Aussi le Pape s'occupe-t-il, avec

un vif intérêt, des affaires orientales. On lui rend compte chaque jour, dans le plus grand détail, de tous les événements militaires.

De leur côté, les journaux religieux continuent à affirmer leurs sympathies pour les Turcs. Quant aux feuilles officieuses, elles se bornent à raconter les faits et à se maintenir dans une réserve inspirée par une très-sage politique. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE.

LYRE SAUMUROISE.

Directeur : M. HALBERT.

Concert du dimanche 9 septembre 1877, à 4 heures précises du soir.

Programme :

1. *Royal-Picard*, marche. E. MARIE.
2. *La Croix d'Honneur*, ouverture. BLÉGER.
3. *Rêve de flamme*, mazurka. BLÉGER.
4. *Hommage à l'Alsace*, pas redoublé. BLÉGER.
5. *Le Texas*, pas redoublé. BLANCHETEAU.

LE VOYAGE DU MARÉCHAL.

On lit dans l'Indépendant, de Tours :

Hier soir, au moment où notre dernier exemplaire sortait de la presse, nous avons reçu la dépêche suivante :

« Le voyage du Maréchal est retardé de deux jours. Rien n'est changé, d'ailleurs, aux programmes et aux heures déjà fixés. Il sera à Bordeaux lundi, à Périgueux mercredi, à Angoulême jeudi, à Poitiers vendredi, à Tours samedi, et il reviendra le dimanche par Bléré, Vendôme et Châteaudun. »

Tout le monde comprendra le sentiment de haute convenance qui a déterminé le Maréchal à retarder son voyage. Il n'a pas voulu que l'écho lointain des fêtes de Bordeaux vint contraster avec les funérailles de son illustre prédécesseur.

C'est donc samedi 15 septembre que le chef de l'Etat fera son entrée dans Tours et c'est le lendemain qu'il se rendra chez M. F. Raoul-Duval. Nous sommes certains qu'un grand nombre de personnes de l'arrondissement de Loches, désireuses de connaître le Maréchal, se rendront à Marolles où, nous n'en doutons point, elles seront les bienvenues.

CAVALCADE HISTORIQUE A CHEMILLÉ.

Dimanche prochain 9 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'occasion du Comice agricole du canton, aura lieu, à Chemillé, une grande Cavalcade historique (fête de bienfaisance) dont voici le programme :

Premier groupe. — Chef gaulois et ses guerriers, char druidique.

Deuxième groupe. — Chevaliers, croisés, Don Quichotte de la Manche et Sancho.

Troisième groupe. — Seigneurs, pages et archers de Charles IX, musique François I^{er}, personnages grotesques, chars des fleurs.

Quatrième groupe. — Seigneurs, pages et soldats de Louis XIII.

Cinquième groupe. — Noce bretonne, musique.

Sixième groupe. — Mousquetaires Louis XIV, char de la chasse, piqueurs et sonneurs de trompes.

Septième groupe. — Seigneurs, pages et soldats de Louis XIV, personnages grotesques, musique des gardes françaises.

Huitième groupe. — Seigneurs moyen-âge, char de l'Agriculture.

La cavalcade partira du quartier Saint-Léonard et parcourra les principales rues de la ville de Chemillé et du bourg Saint-Pierre.

Pendant le parcours, une quête sera faite au profit des pauvres.

Le soir à huit heures, sur la place du Champ-de-Foire, grand concert par les musiques réunies, illuminations, bombes, artifices, etc., etc.

A dix heures, grande retraite aux flambeaux.

Sablé. — Un accident déplorable est arrivé à Sablé.

Un sieur Letourny, de Précigné, voulant traverser la Sarthe dans la soirée, cria à

deux jeunes gens qui se trouvaient sur l'autre rive, de prévenir le passeur.

— Il est couché, répondirent ceux-ci.

— Alors, je passe à la nage.

Et Letourny se jeta à l'eau. Au même instant il poussa un grand cri et disparut.

Le passeur fut prévenu, mais toutes les recherches furent inutiles ; ce n'est que le lendemain matin que le cadavre du malheureux a été retrouvé.

Cirque américain J.-W. Myers,

Place du Chardonnet, à Saumur.

Une foule plus considérable encore que la veille remplissait hier soir la vaste enceinte du Cirque américain.

Aujourd'hui vendredi, à 8 heures du soir, dernière représentation. Le Cirque quittera Saumur la nuit prochaine.

Dernières Nouvelles.

Paris, 7 septembre, 9 h. matin.

Les funérailles de M. Thiers sont fixées à demain samedi, à midi. Elles auront lieu à Notre-Dame de Lorette.

Pour les articles non signés : P. GODFR.

Chronique Financière.

Bourse du 6 septembre 1877.

La Bourse, après un bon début, a été très-faible jusqu'aux environs de la clôture, où les cours se sont subitement relevés. Le 3 0/0 ouvrait à 70.87 1/2 et s'est avancé jusqu'à 70.90, pour fléchir à 70.65 et reprendre enfin à 70.82 1/2. Le 5 0/0 a été moins heureux : après avoir baissé de 106.85 à 105.65, il n'a pu se relever qu'à 105.70. Les recettes générales achetaient 4,000 fr. de rentes 3 0/0 et 11,400 fr. de 5 0/0. Le bilan de la Banque a fléchi aujourd'hui en Bourse ; comparé à celui de la semaine précédente, il donne les résultats suivants : augmentations insignifiantes de l'encaisse et des avances ; diminution du portefeuille 51,635,000 fr. ; de la circulation 31,520,000 fr. ; du compte courant créancier du Trésor 13,400,080 fr. ; des comptes particuliers 20,600,000 fr. Les Consolidés viennent en hausse de 1/16. Le 5 0/0 italien a oscillé entre 70.10 et 70.15. Les transactions sur les fonds étrangers ont d'ailleurs été très-peu suivies ; à peine a-t-on coté le Russe 5 0/0 1870 79 7/8. La rente autrichienne 4 0/0 en or a monté à 64.80. Les syndicats, on le voit, font de vigoureux efforts. Le 5 0/0 ture vaut 9.65 ; les obligations égyptiennes 1873 se traitent à 182 et 183. Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas sont fermes à 1,005 ; on cote le Mobilier espagnol 325, les Autrichiens 575. Le Crédit foncier a fléchi de 525 à 517.50. Le Suez vaut 697.50 et le Gaz 1,220.

(Correspondance universelle.)

INSTITUTION DE JEUNES FILLES.

Lundi 10 septembre, ouverture d'une nouvelle institution de jeunes filles dirigée par M^{mes} DE LIMON et GAURON.

Cours gratuits d'anglais et de musique vocale.

Saumur, Porte du Bourg, 77.

COURRIER DE PARIS.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez prié de vous envoyer, lors de mon séjour à Paris, quelques observations sur les modes parisiennes, pensant avec juste raison que tout ce qui intéresse la toilette serait agréable à vos lectrices.

Je ne saurais mieux inaugurer ces causeries mensuelles qu'en vous parlant d'une de ces magnifiques installations commerciales qui font l'étonnement général et dont on a tant recherché le succès ailleurs que dans leur organisation merveilleuse et dans les avantages incontestables qu'elles offrent aux consommateurs.

Nous prendrons pour modèle, si vous le permettez, la plus en vogue de nos maisons parisiennes, les Grands Magasins du Printemps. Cette maison, située en plein Paris, boulevard Haussmann, n'occupe pas moins de cinq immeubles desservis par des ascenseurs nouveau modèle qui permettent aux Dames de se diriger vers les 29 comptoirs sans fatigue ; elle emploie un personnel de plus de 600 personnes.

Les expéditions pour les départements et l'étranger y sont organisées d'une manière des plus intelligentes ; deux cents employés sont occupés à ce service auquel le Printemps vient d'apporter des améliorations destinées à accroître son succès déjà si grand.

La chose est intéressante et mérite de fixer l'attention de nos charmantes lectrices. Figurez-vous des bureaux comme au ministère, en nombre égal aux nations avec lesquelles le Printemps est en relation d'affaires, et dans chacun d'eux une armée d'employés aborigènes s'occupant d'expédition dans leur nation respective toutes les commandes qui leur sont demandées, et de répondre dans leur dialecte national aux communications qui leur sont faites. Le nombre de lettres est en moyenne de 4200 par jour ; il s'élève parfois à 2500 !

Je me suis fait expliquer le mécanisme de ce système d'affaires, et voici comment il est organisé : chaque lettre est dépouillée par des employés qui, selon que l'on demande des échantillons ou des marchandises, relèvent ces commandes sur des notes ad hoc et les transmettent à des employés chargés de les exécuter. Les échantillons sont envoyés gratis et franco et leur manipulation n'exige pas moins de 50 employés, 4 mécaniciens, et un matériel de 6 machines à coudre et de 4 machines à rogner. Les expéditions de marchandises ont lieu franco de port à partir de 25 fr., et toute commande est expédiée le lendemain de son arrivée. Savez-vous à combien s'élève le nombre des colis chaque jour ? A 700 et 800 en moyenne !

Lorsqu'il s'agit de changer de vêtements, selon les exigences de la saison, on est souvent très-embarrassé : on veut obéir à la mode ; arborer ses couleurs et porter sa livrée ; mais le moyen de rester ou de devenir Parisienne quand on habite la province ? Ce moyen vient d'être inauguré par les Grands Magasins du Printemps, qui éditent à cette heure un magnifique Album illustré où sont représentés les costumes les plus nouveaux de la saison. A part la nomenclature traditionnelle des étoffes nouvelles, se trouve la dénomination de nombre d'autres objets avec des gravures de vêtements pour enfants et jeunes fillettes, d'articles de lingerie, de rideaux, de cravates, enfin de tout ce qui peut intéresser la coquetterie et la nécessité. Tous les renseignements désirables sont contenus dans cet Album, grâce auquel on pourra désormais être Parisienne jusqu'au bout des ongles sans cesser de jouir de l'air pur de nos campagnes. De sorte que, sans quitter sa chambre, on peut faire des emplettes nécessaires pour chaque saison et même commander, en envoyant des mesures désignées, tous les costumes les plus simples comme les plus charmants. Ce Catalogue paraîtra vers la fin de septembre et sera expédié gratis et franco à toutes les Clientes du Printemps ; les autres personnes qui désireraient le recevoir devront en faire la demande par lettre affranchie ou carte postale adressée aux Grands Magasins du Printemps, à Paris. Nous engageons personnellement nos lectrices à se procurer ce guide sûr et coquet, indispensable à la mère de famille comme à la plus élégante mondaine.

DORA.

Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique Revalessière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIERE DU BARRY est la plus puissante reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle ; rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des

enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursofflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 48,614.
M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 63,914.
M. le professeur docteur Dédé, d'une grave maladie inflammatoire et spasmodique de la vessie, qui avait résisté à tout traitement pendant huit ans et le faisait horriblement souffrir.

Cure N° 62,986.
M^{me} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy* déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112.
E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.
M. Boillet, curé, de 56 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.
M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En lattes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 1/2 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains

plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est
La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. *Preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

CHEMIN DE FER DE POITIEUX

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70	80	20	Crédit Foncier, act. 500 f. 350 p.	720			Canal de Suez	693	73	1 25
4 1/2 %	103	35	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635		1 25	Crédit Mobilier esp.	525		2 50
5 %	103	75		Crédit Mobilier	140		3 75	Société autrichienne	572	50	3 75
Obligations du Trésor, 1. payé.	490			Crédit foncier d'Autriche	505		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	228	75	25	Charentes, 500 fr. l. p.	142	50		Orléans	329	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487	30		Est	625		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée	328		
1865, 4 %	510			Paris-Lyon-Méditerranée	1015		1 25	Est	323	50	
1869, 3 %	384	75		Midi	755			Nord	329		
1871, 3 %	370			Nord	245		7 50	Ouest	326		
1875, 4 %	491	25		Orléans	1061	25	1 25	Midi	326		
1876, 4 %	480			Ouest	685		1 25	Charentes	218	25	
Banque de France	3105			Yendée, 500 fr. l. p.	85			Yendée	135		
Comptoir d'escompte	660			Compagnie parisienne du Gaz	1225		3 75	Canal de Suez	541	25	
Crédit agricole, 200 f. p.	385			C. gén. Transatlantique	507	50					
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

Service d'été, 5 juin 1877

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers) omnibus-tour.		3 heures 26 minutes du matin, direct-tour.	
6 — 45 — —		8 — 21 — —	
9 — 1 — —		9 — 40 — —	
1 — 36 — —		12 — 40 — —	
4 — 10 — —		4 — 44 — —	
7 — 15 — —		10 — 28 — —	
10 — 37 — —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 16 septembre 1877, à midi.

1° D'une vaste maison et dépendances, avec cour et jardin clos, de 13 ares 75 centiares, au Pont-Fou-chard, commune de Bagneux.
Mise à prix..... 15,000 fr.

2° D'une maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, terre, pièce dite la Douve, partie de la pièce de la Fuye, terre et rangées, d'une contenance de 1 hectare 51 ares, au canton de Terrefort, commune de Bagneux.
Mise à prix..... 7,000 »

3° Dans la pièce de Terrefort, commune de Bagneux, terre et rangées, 61 ares 35 centiares.
Mise à prix..... 2,200 »

4° Dans le Champ-des-Landes, au même canton de Terrefort, terre et rangées, 38 ares 50 centiares.
Mise à prix..... 1,700 »

5° Au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vigne, 13 ares 86 centiares.
Mise à prix..... 600 »

6° Aux Hautes-Vignes, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vignes, 15 ares 64 centiares.
Mise à prix..... 700 »

7° Au canton des Basses-Landes, commune d'Alonnes, maison de fermier et 17 ares 65 centiares de terre, exploitées par les époux Jacques Métyer.
Mise à prix..... 1,200 »

Ensemble.... 28,400 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :
1° A M. DOUSSAIN, syndic de faillite;
2° A M^e CALLIER, avoué;
3° A M^e CLOUARD, notaire. (442)

UNE BOULANGERIE

BIEN ACHALANDÉE,
Avec bonne clientèle.
Située à Doué-la-Fontaine.
S'adresser à M. Guichou, qui l'exploite. (471)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
MAISON (quatre chambres), jardin de 8 ares 25 centiares, grande cour, 22 ares de terre, sur les Châteaux, rue des Moulins, commune de Saumur;
Plus cave et pressoir, au Petit-Puy, montée de la Rue-Chèvre, avec puits commun.
S'adresser, à Saumur, à M^{me} veuve RAZIN-PEAN, rue des Basses-Perrières, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou par lots,
JOLIE PROPRIÉTÉ
Sise à la Croix-Cassée, commune de Villebernier,
Comprenant maison de maître et closierie, d'une contenance totale de 2 hectares 31 ares 55 centiares.
S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (420)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE
POUR CAUSE DE DÉPART.

Le lundi 10 septembre 1877, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Charles Piton, commissaire-priseur, dans la maison de M. Maubert, expert-comptable, rue du Petit-Mail, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très-beau mobilier lui appartenant.
Il sera vendu :

Beau buffet de salle à manger en chêne, table, chaises, belles glaces, pendules, canapé, fauteuils, table antique en ébène avec garniture en bronze doré, console acajou avec dessus de marbre, beaux rideaux, bureau, bibliothèque, quantité de volumes de bons ouvrages, cinq lits garnis, secrétaires, commodes, buffet, tables, chaises, batterie de cuisine et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

La collection cartonnée de la MODE ILLUSTRÉE, depuis 1860 jusqu'à 1871.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE VASTE MAISON

Autrefois occupée par M^{me} Ch. Ratouis, Située rue de la Petite Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas,
Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins.
S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

A VENDRE

UN BON CHIEN COUCHANT, Agé de dix-huit mois, bien dressé pour la chasse sur l'eau et sur terre.
S'adresser à M. HUBERT, garde particulier à Milly. (458)

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :
N° 16..... 60 fr. les cent kil.

UN VALET DE CHAMBRE, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

M. RILLIANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70.

Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (320)

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

BIBERON POMPE MONCHOVAUT

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Joux, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.
Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. (600)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Exportation
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARRAIGNE

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION

du Guano du Pérou

99, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS

Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO CO. L^{td}

GUANO DU PÉROU

en vertu du contrat du 7 Juin 1876

VENTE SELON L'ANALYSE

Tarif Réduit.

DÉPÔTS EN FRANCE :
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et C^o.
Dunkerque..... LASTRADE DESCANDE et C^o.
Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAC.
Nantes..... L. RUSSELL et GUIROY.

Saumur, imprimerie de P. GODET.